



Edité le : 01/08/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE THORAME BASSE

04170 THORAME BASSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-119485	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT DE HAUTE PROVENCE
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2307-24119-2</b>		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	LIEU DIT LA VALETTE	<b>Code PSV :</b>	0000001111
<b>Localisation exacte :</b>	ABONNE mairie robinet cuisine		
<b>Dept et commune :</b>	<b>4 THORAME-BASSE</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 44,0904176000	<b>Y :</b>	6,4993913000
<b>UGE :</b>	0183 - THORAME BASSE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	D1CL2
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE THORAME-BASSE MAIRIE LE VILLAGE 04170 THORAME-BASSE	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	LIEU DIT LA VALETTE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 26/07/2023 à 09h16 Réception au laboratoire le 26/07/2023 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DESCHAMPS Naëlle Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	001004

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 26/07/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>								
Aspect de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative				
Couleur de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	04D1CL2*	16.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25	#
pH sur le terrain	04D1CL2*	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	04D1CL2*	288	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	2		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
<b>Analyses microbiologiques</b>										
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	04D1CL2*	1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1			0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1			0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>										
Odeur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative						
Turbidité	04D1CL2*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10				2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>										
<b>Cations</b>										
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05			0.10	#

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire

